

OFFRE D'EMPLOI

Direction des relations du travail

185 ave Dorval Ave.
Bureau/Suite 502
Dorval QC H9S 5J9
514-849-5900
1-877-512-7522
F 514-849-9228
quesba@quesba.qc.ca

quesba.qc.ca  

L'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) représente les intérêts des neuf commissions scolaires anglophones à travers la province de Québec. Sa mission est d'offrir des ressources et des services appropriés aux commissions scolaires membres afin de répondre à leurs besoins et de promouvoir le système scolaire public anglophone. L'Association tente sans cesse d'accroître l'efficacité des commissaires d'école et des commissions scolaires membres dans les domaines de l'éducation, du financement, de l'administration et des relations du travail. L'Association est à la recherche d'une personne candidate pour occuper le poste de direction des relations du travail.

Relevant de la direction générale, la direction des relations du travail assume la responsabilité de l'ensemble des programmes ayant trait à la représentation des commissions scolaires en matière de détermination, de coordination et d'implantation des conditions de travail du personnel syndiqué et des cadres des services et des établissements. La direction des relations du travail assume aussi le rôle de la présidence du Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires anglophones (CPNCA).

Responsabilités principales

L'emploi de direction des relations du travail comporte notamment les responsabilités principales suivantes :

- S'assurer de la prestation de services d'appui et d'aide aux équipes des ressources humaines en matière de relations du travail.

- Faciliter et assurer l'application uniforme des conventions collectives, des politiques, des lois et des règlements conformément aux tendances éducatives et du travail.
- Participer aux réunions du conseil d'administration de l'ACSAQ et aux réunions de l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires anglophones du Québec (ADGCAQ) et faire rapport sur les questions liées aux relations du travail.
- Offrir au personnel des ressources humaines des commissions scolaires des occasions de développement professionnel conformément aux politiques des commissions scolaires et du Ministère.
- Représenter l'Association au sein de divers comités.
- Préparer les publications de l'ACSAQ sur différents sujets liés aux relations du travail.

L'emploi de direction des relations du travail comporte aussi les responsabilités suivantes dans le rôle de la présidence du Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires anglophones (CPNCA) :

- Fournir une orientation à l'Association et promouvoir sa vision, mission et valeurs en matière de relations du travail.
- Convenir avec la Direction générale des relations du travail du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur des divers travaux de planification, d'organisation et de coordination en matière de stratégies et d'objectifs de négociation basés sur un processus de consultation efficace de tous les intervenants en tenant compte des intérêts de l'ACSAQ.
- Convoquer et présider les réunions du Comité consultatif sur les négociations (Labour Relations Advisory Committee – LRAC).

- S'assurer que les documents en français et en anglais sont préparés et présentés aux instances appropriées afin d'obtenir le mandat requis pour la négociation.
- Surveiller et coordonner les activités des équipes de négociation de l'ACSAQ au cours des différentes étapes de la négociation, de l'implantation et de l'interprétation des conventions collectives régissant les conditions de travail du personnel enseignant, professionnel et de soutien des commissions scolaires.

Qualifications minimales requises

- Grade universitaire de deuxième cycle ou de premier cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois ans ou occuper un emploi de hors-cadre ou de cadre dans une commission scolaire ;
- Au moins huit (8) années d'expérience pertinente en gestion ;
- Connaissance des lois et règlements du Québec, et du processus de négociation collective dans le secteur de l'éducation ;
- D'excellentes compétences orales et écrites tant en anglais qu'en français.

En plus des qualifications minimales requises, la personne candidate sélectionnée doit démontrer :

- Compétences supérieures en communications et relations interpersonnelles ;
- Aptitude à travailler efficacement en équipe et à tisser des liens ;
- Leadership reconnu et faire preuve de sens politique ;
- Solides compétences sur le plan de l'analyse et capacité de résoudre des problèmes et prendre des décisions ;
- Capacité de maximiser les occasions offertes et d'être créatif ;

- Capacité de tisser et de maintenir des relations patronales – syndicales solides ;
- Souci du détail et capacité à travailler sous pression et dans des délais serrés.

Les personnes candidates doivent être disponibles pour voyages fréquents à Québec.

Rémunération et conditions d'emploi

Prévues au «Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors-cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal ».

Les personnes candidates intéressées devraient faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre d'intention en français et en anglais au plus tard le vendredi 15 octobre 2021 à 16h à l'attention de :

Russell Copeman, directeur général

Association des commissions scolaires anglophones du Québec

gesba@gesba.qc.ca

Nous remercions toutes les personnes candidates de l'intérêt manifesté pour ce poste, toutefois, nous ne communiquerons qu'avec celles retenues pour une entrevue.